



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 11/07/2022

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél. : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 27 juin au 10 juillet 2022

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 27 juin au 10 juillet 2022

N°5

édité le 11/07/2022

Synthèse

La quinzaine a été globalement sèche malgré un épisode de pluie le jeudi 30 juin, qui a été plus intense au sud de l'Île-de-France. Ce passage pluvieux, s'ajoutant à plusieurs orages qui ont éclaté la semaine du 20 juin, a permis une légère et temporaire reprise des écoulements. Depuis, un temps très sec et de plus en plus chaud s'est mis en place. Quasi tous les débits sont alors repassés à la baisse. Par conséquent, de nouvelles stations franchissent les seuils de vigilance allant même jusqu'à la crise pour Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancœur.

Un temps estival est annoncé pour la semaine du 14 juillet avec un possible épisode de canicule sur l'ensemble du bassin. Ce temps très chaud et sec devrait persister la semaine prochaine. Tous les débits seront encore attendus à la baisse ; la situation devrait donc s'aggraver.

Grandes rivières

Après un léger répit suite à quelques précipitations le 30 juin et malgré le soutien d'étiage par les grands lacs réservoirs, les débits dans grandes rivières sont repartis légèrement à la baisse. Seule la station de Creil sur l'Oise qui ne bénéficie pas d'un soutien d'étiage voit ses débits baisser plus nettement et franchit le seuil de vigilance.

Le temps très chaud et sec annoncé pour les 10 prochains jours au moins devrait permettre aux débits de continuer de baisser.

Sur 7 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Creil sur l'Oise, Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Quasi tous les débits des petites rivières sont à la baisse sur la quinzaine même si les niveaux sont remontés légèrement et très temporairement suite aux pluies du 30 juin. 2 nouvelles stations passent en vigilance, 3 en alerte, 1 en alerte renforcée et 1 en crise.

Les prévisions météorologiques prévoient un temps très sec et très chaud, les débits vont continuer de baisser ; de nouveaux seuils pourraient alors être franchis.

Sur 24 stations, on compte :

- 7 stations en vigilance : Acon sur l'Avre, Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron et Congis [Gué à Tresmes] sur la Thérovanne.
- 6 stations en alerte : Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Montmirail sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 1 station en alerte renforcée : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 1 station en crise : Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancœur.

Situation des nappes

Tout comme au bulletin précédent, le piézomètre d'Escrones est sous le seuil de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont tous en situation normale. Le piézomètre de Buhy est susceptible de passer sous le seuil de vigilance au mois prochain, et de baisser encore dans les deux mois à venir.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en vigilance : Escrones.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Chaud et Sec

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 26 juillet 2022

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 11/07/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)		Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	Du 13/06 au 26/06	Du 27/06 au 10/07		
Grandes rivières :									
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	32	34 le 09/07/22	↘	
Oise	Creil	32	25	20	17	37	30 le 09/07/22	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	61	72 le 09/07/22	↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	70	72 le 09/07/22	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	85	98 le 09/07/22	↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	144	150 le 08/07/22	↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	20	23 le 09/07/22	↘	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,25 ^c	1,21 le 09/07/22	↘	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,64 ^c	0,68 le 09/07/22	↘	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	6,3	6,1 le 08/07/22	↘	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,4	2,3 le 09/07/22	↘	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,6 ^c	6,7 le 09/07/22	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,30	0,29 le 09/07/22	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,56	0,46 le 09/07/22	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,28 ^c	1,25 le 09/07/22	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15 ^c	0,13 le 09/07/22	↘	■
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,8	1,6 le 09/07/22	↘	■
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,21	0,23 le 09/07/22	↘	■
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,46	0,43 le 09/07/22	↘	■
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,96	0,84 le 09/07/22	↘	■
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,24 ^c	0,18 le 09/07/22	↘	■
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,030	0,014 le 09/07/22	↘	■
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,006	0,004 le 09/07/22	↘	■
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,35	0,33 le 05/07/22	↘	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,83	0,82 le 09/07/22	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,37	0,31 le 09/07/22	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,00	2,76 le 09/07/22	↘	■
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,81 ^c	1,75 le 09/07/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,148 ^c	0,089 le 08/07/22	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,09 ^c	0,08 le 09/07/22	↘	■
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,47 ^c	0,46 le 06/07/22	↘	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

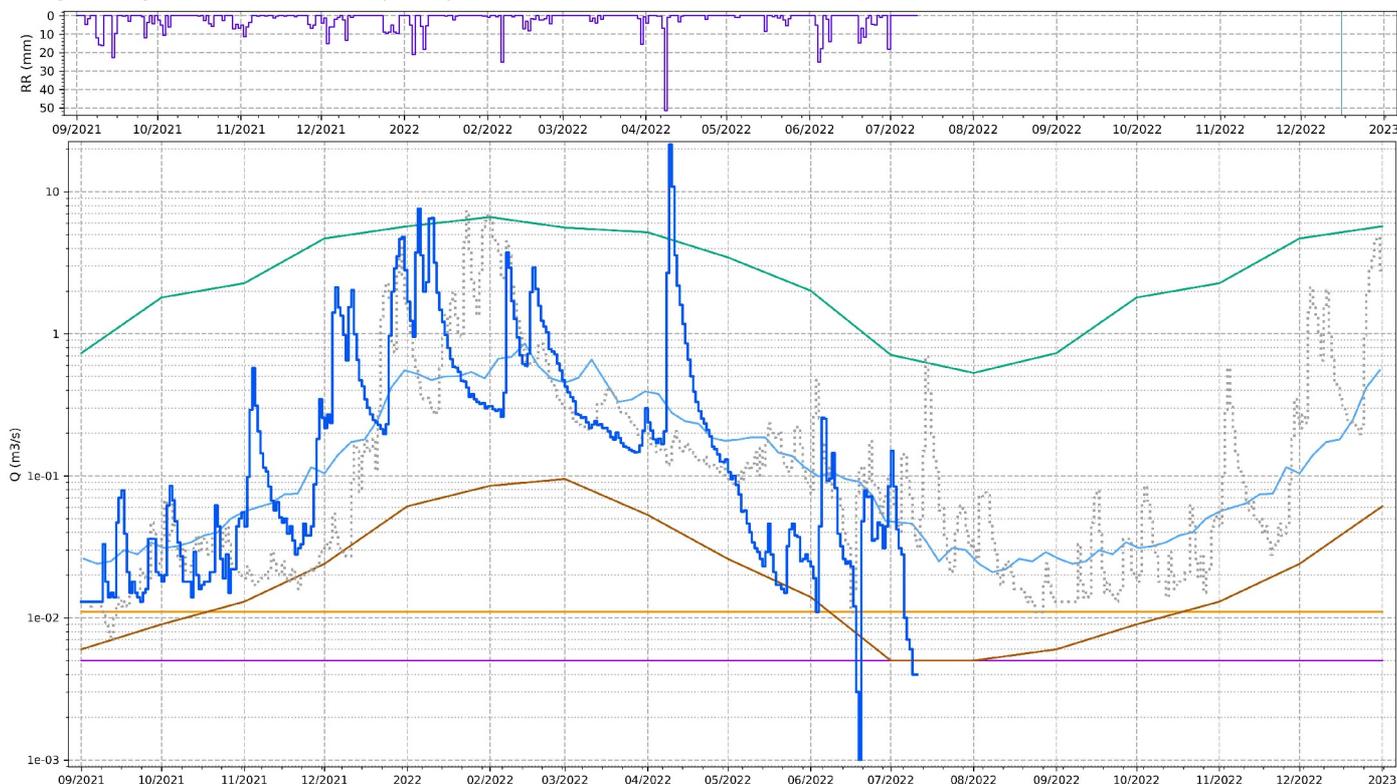
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours

État : C

Qm3J : 0.004 m³/s

Depuis les derniers passage orageux de fin juin, l'absence de précipitation sur le bassin du Ru d'Ancoeur a conduit à un chute des niveaux à la station de Blandy. La passage sous le seuil de vigilance le 2 juillet, est vite suivi du passage sous le seuil de crise le 9 juillet. La relation hauteur-débit dans cette gamme d'eaux très faible a été confirmée par une mesure de débit jeudi 7 juillet. L'absence de pluie pour la semaine à venir conduira au maintient de ces très bas débits.

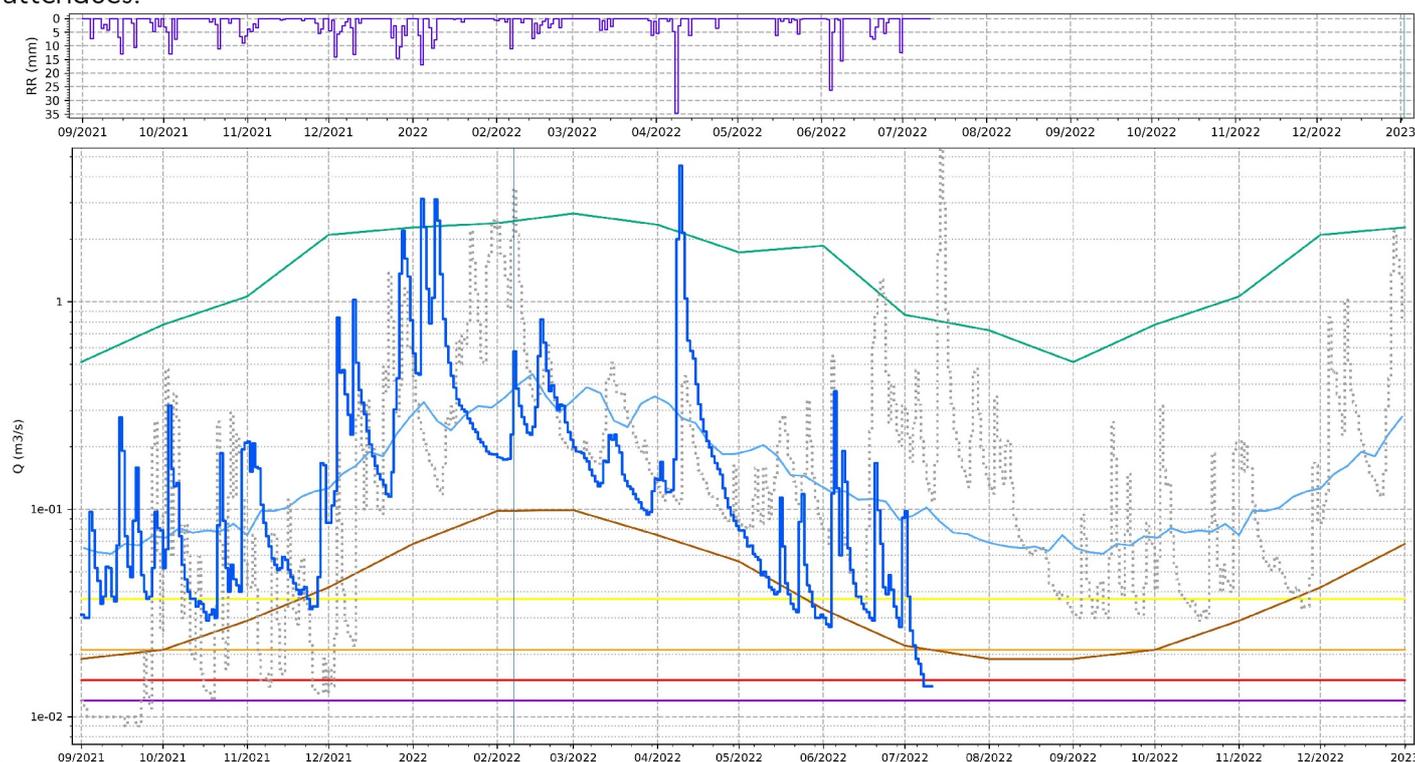


Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère]

État : AR

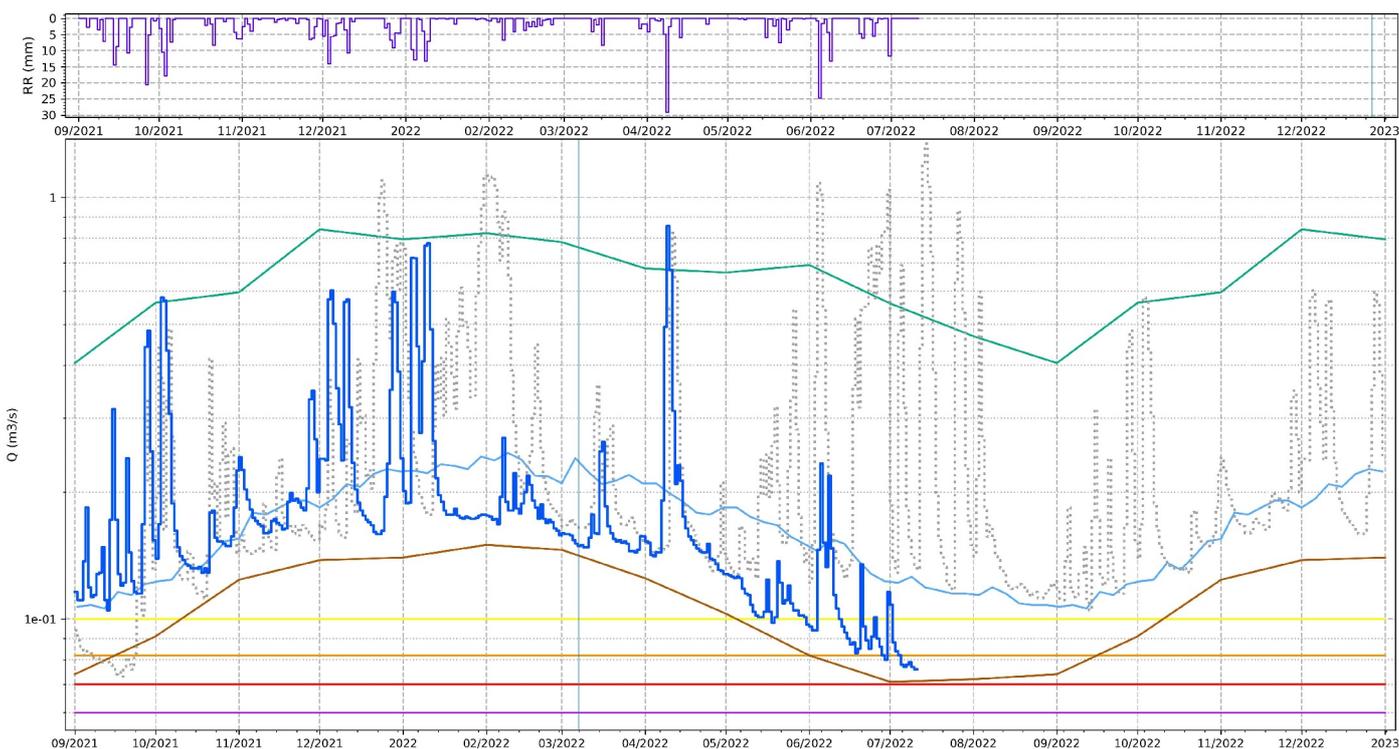
Qm3J : 0.014 m³/s

Les niveaux du Réveillon à la Jonchère sont à la baisse depuis début juillet. Les franchissements de différents seuils de vigilance, alerte et alerte renforcée ont eu lieu de manière rapprochée dans le temps, deux-trois jours seulement. La tendance est toujours à la baisse, à cause de l'absence de pluie prévue et des fortes températures attendues.



Les pluies ont été plutôt faibles sur le bassin de l'Ysieux le 30 juin, par conséquent les niveaux ont continué leur baisse. La station finit par franchir son seuil d'alerte.

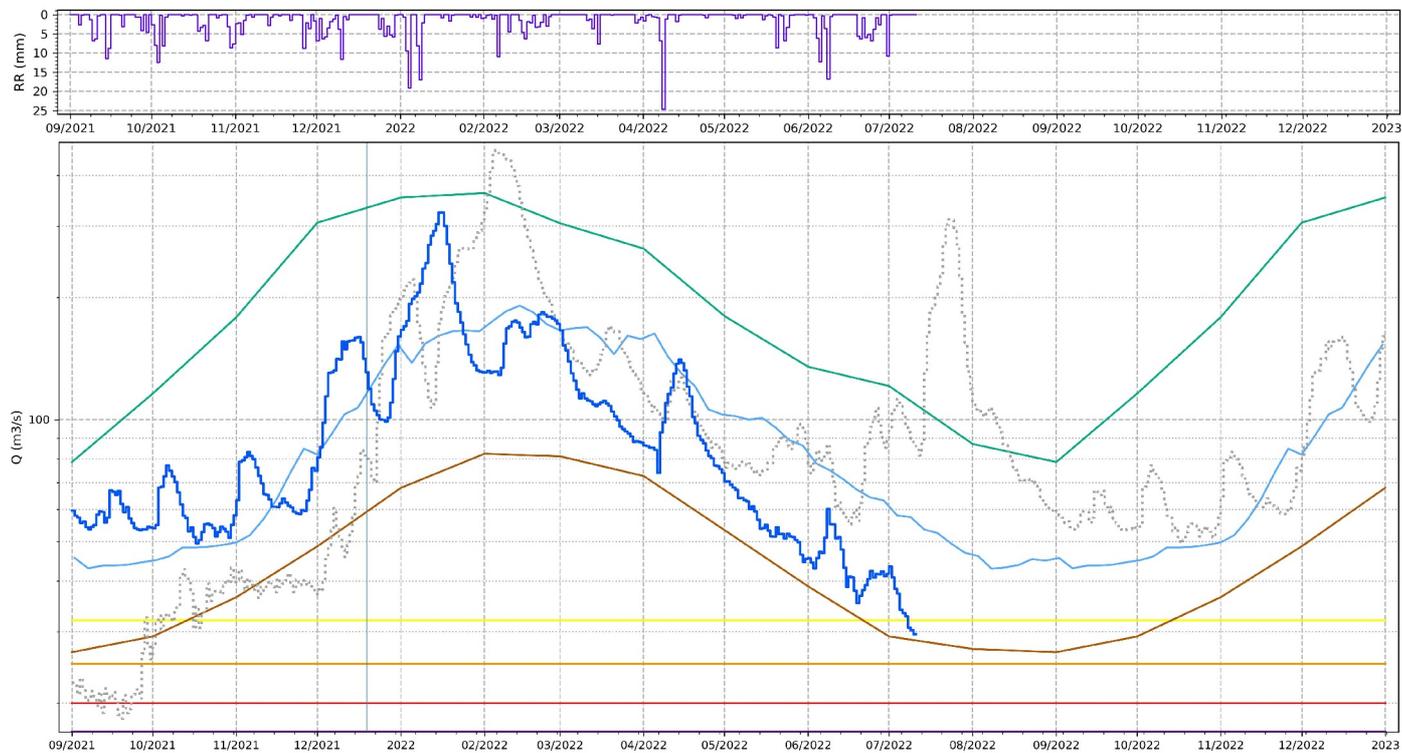
Aucune pluie n'est annoncée pour les 10 prochains jours, la tendance sera toujours à la baisse.



L'Oise à Creil

L'Oise à Creil voit ses débits continuer de baisser et passe sous son seuil de vigilance. Les valeurs approchent la quinquennale sèche et sont nettement sous les débits enregistrés en 2021 sur la même période.

Les prévisions très chaudes et sèches pour les jours suivants devraient aggraver la situation.



Légende des graphes:

- Débits journaliers
- - - Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Situation des nappes

Etat des piézomètres

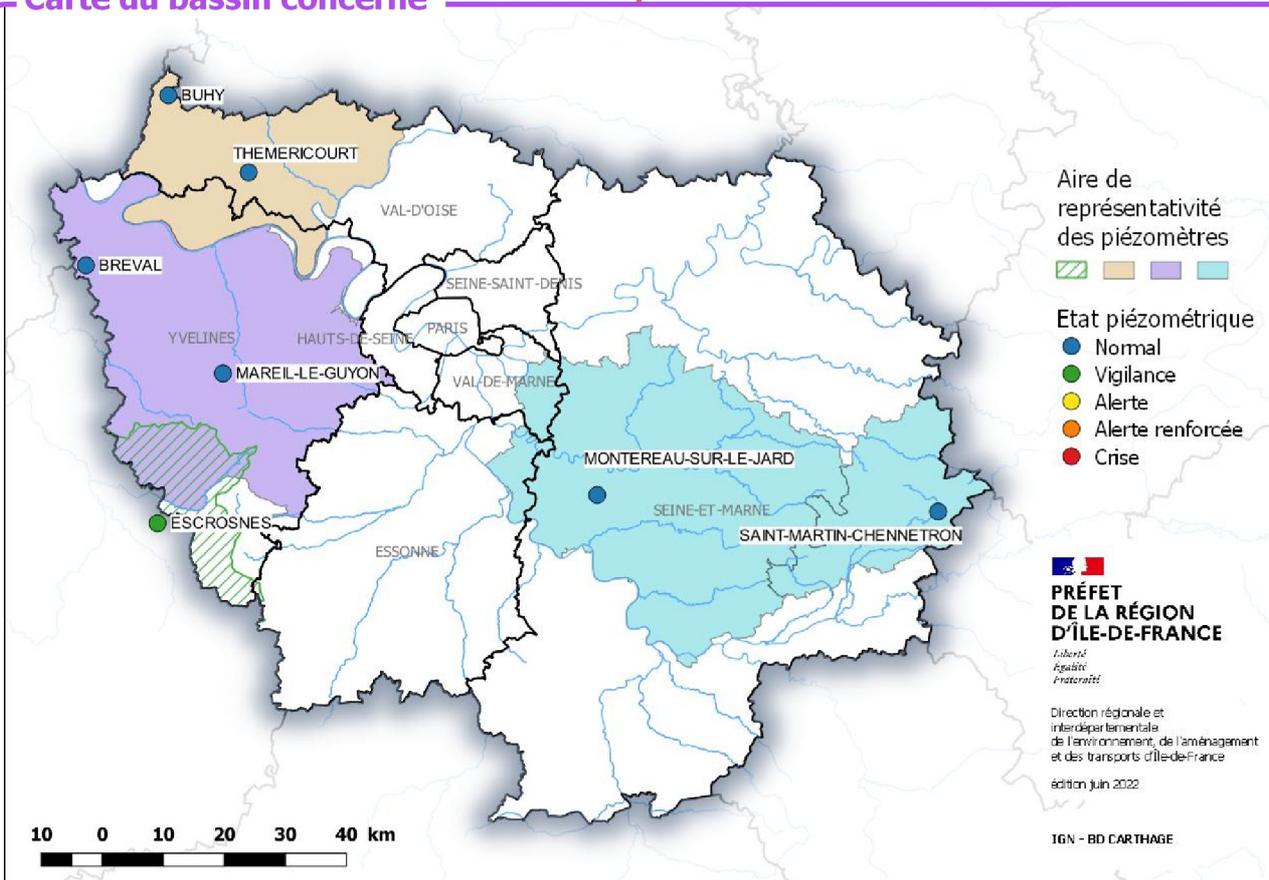
Tableau des tendances

Tous les indicateurs piézométriques sont en baisse. La vidange des nappes s'accélère en conséquence des conditions météorologiques sèches.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance		
			Vidange	Stable	Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	NORMALE	↘	→	↗
	Théméricourt	NORMALE	↘	→	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	NORMALE	↘	→	↗
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘	→	↗
Craie sous calcaire de Beauce	Escrosnes	VIGILANCE	↘	→	↗
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↘	→	↗
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↘	→	↗

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné



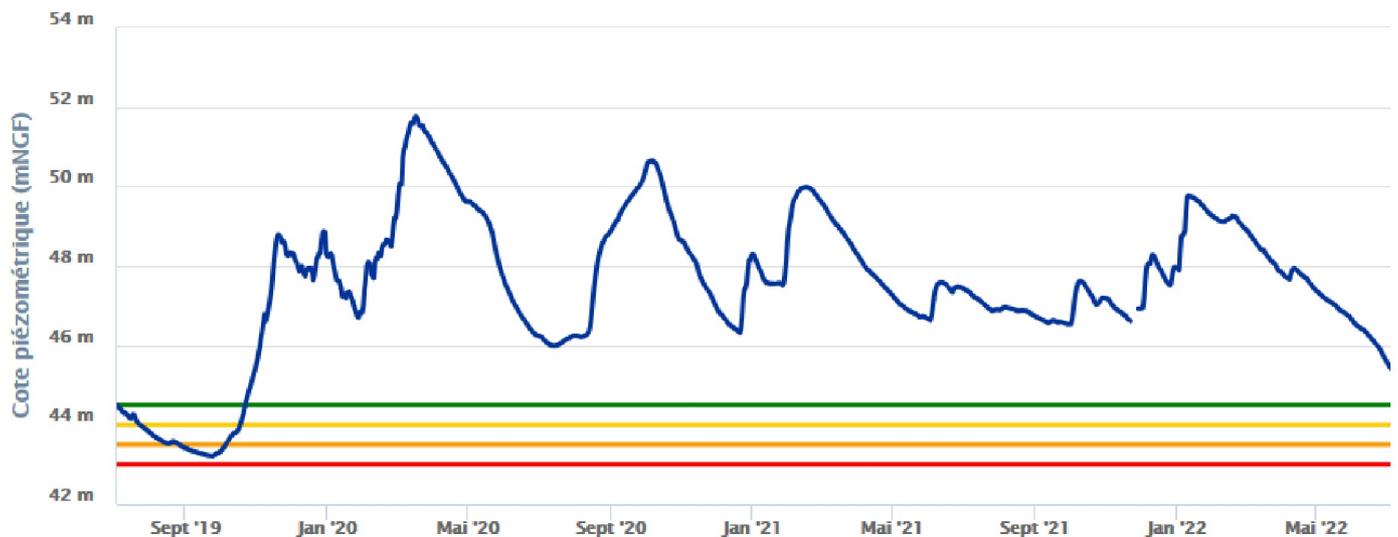
Etat des piézomètres (sur 3 ans)

Nappe de la craie du Vexin Français

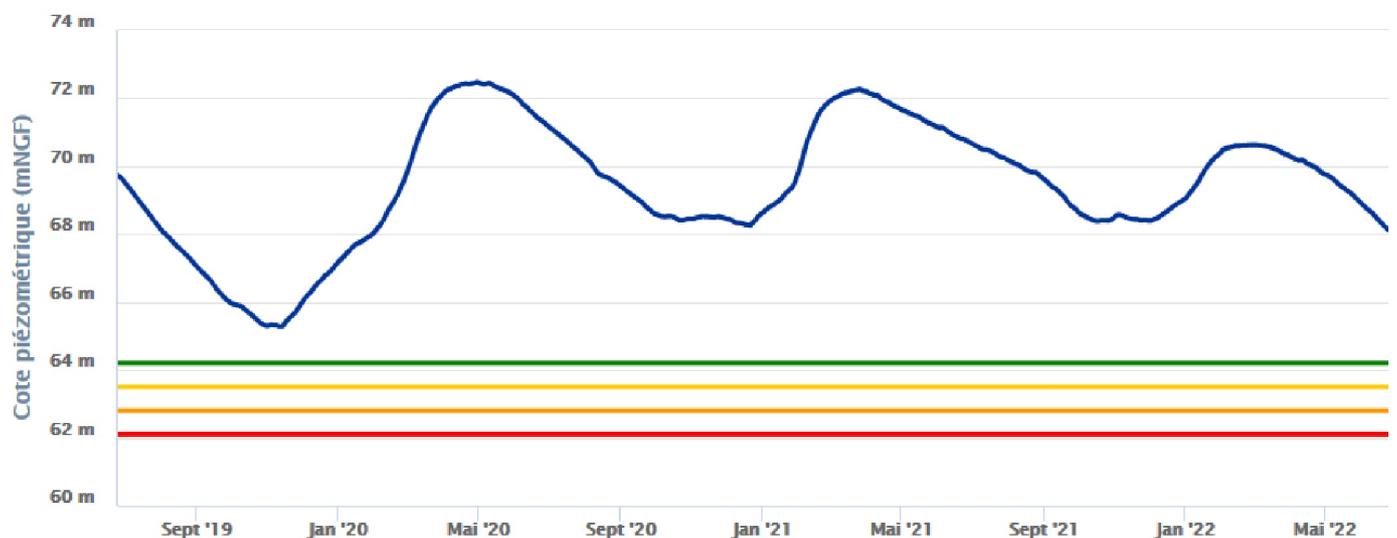
La vidange de la nappe au droit des piézomètres de Buhy et de Théméricourt s'accélère. Cette baisse plus rapide des niveaux d'eau est la conséquence d'un déficit d'humidité des sols de plus de 40 % par rapport à la normale et à un léger déficit de pluie au mois de juin sur le Vexin français.

Le piézomètre de Buhy est susceptible de dépasser le seuil de vigilance au mois prochain, voire des seuils de restrictions dans les deux mois à venir si les conditions météorologiques se maintiennent.

Buhy



Théméricourt



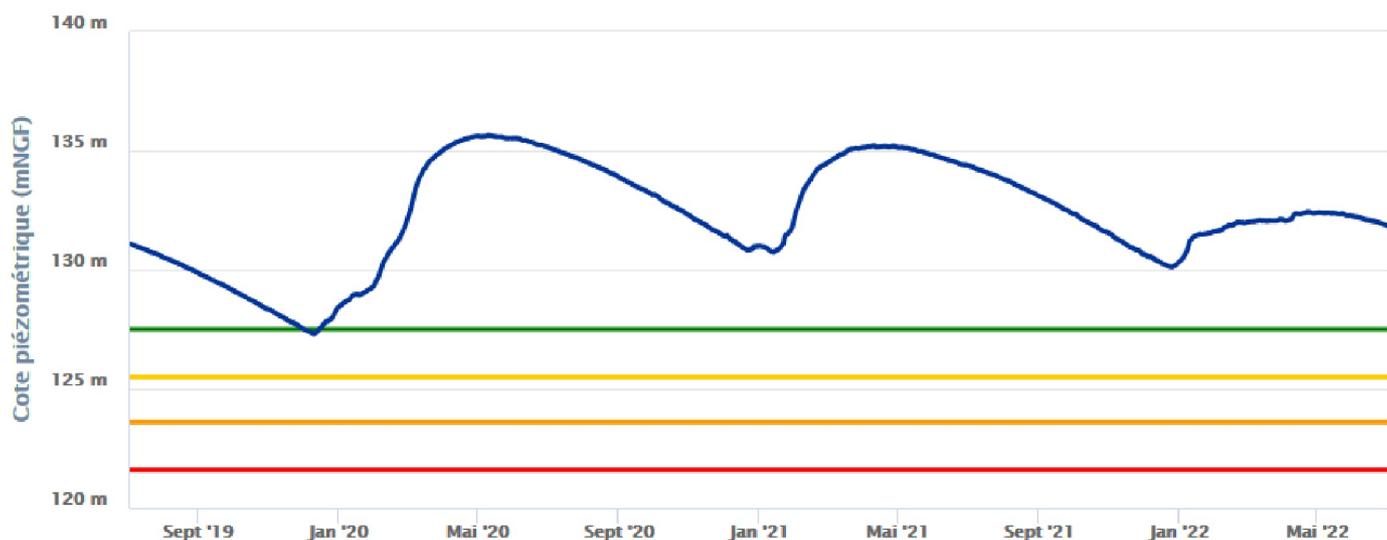
Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser plus fortement dans le secteur ouest à Saint-Martin-Chennetron (- 20 cm sur la décade) et dans le secteur est à Montereau-sur-le-Jard (- 13 cm sur la décade).

Montereau-sur-le-Jard



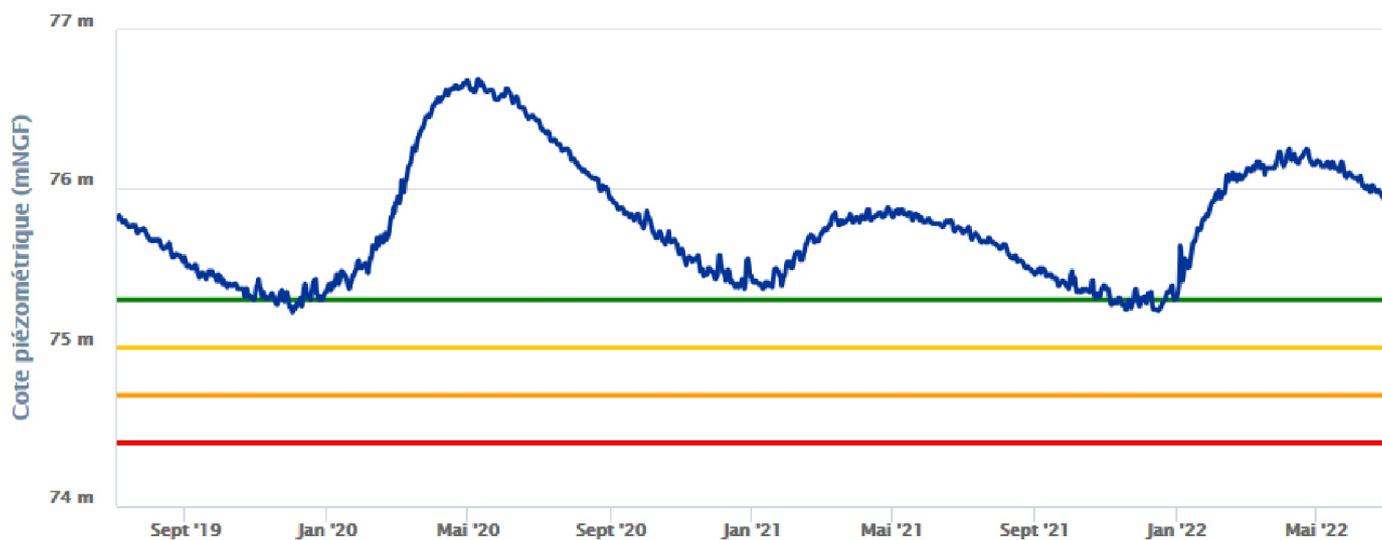
Saint Martin Chennetron



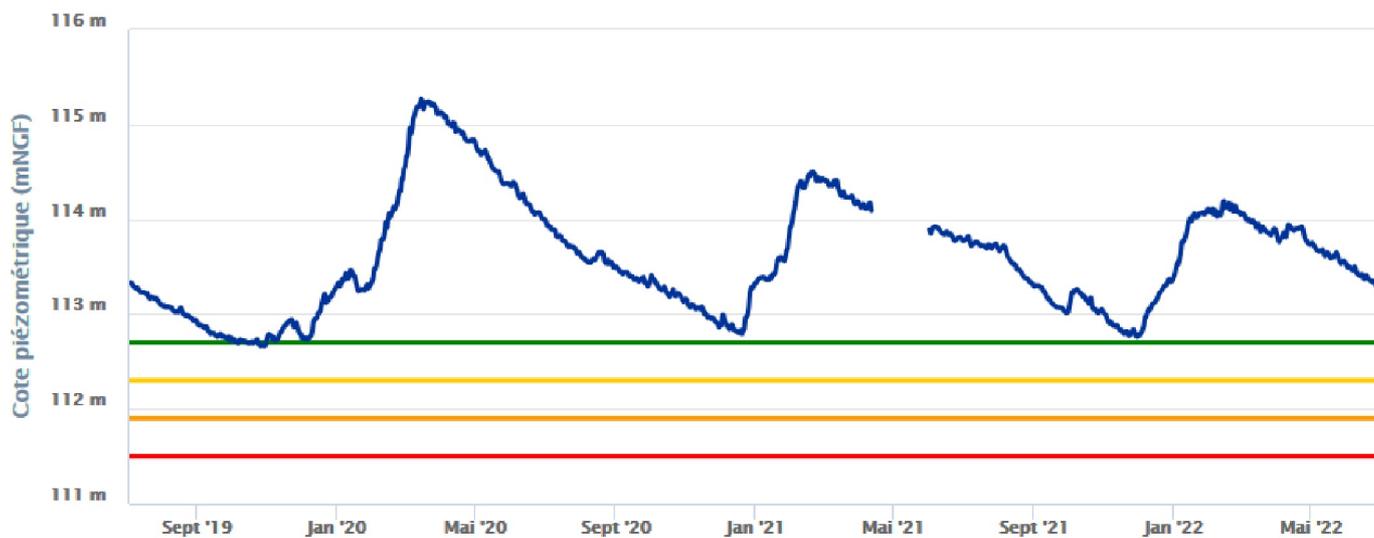
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

La vidange des nappes s'accélère à Mareil-le-Guyon (- 12 cm sur la décade) et à Bréval (- 13 cm sur la décade). Le piézomètre de Bréval pourrait atteindre le seuil de vigilance à la fin de la période d'étiage, sans risque a priori de dépassement de seuils de restriction.

Mareil le Guyon



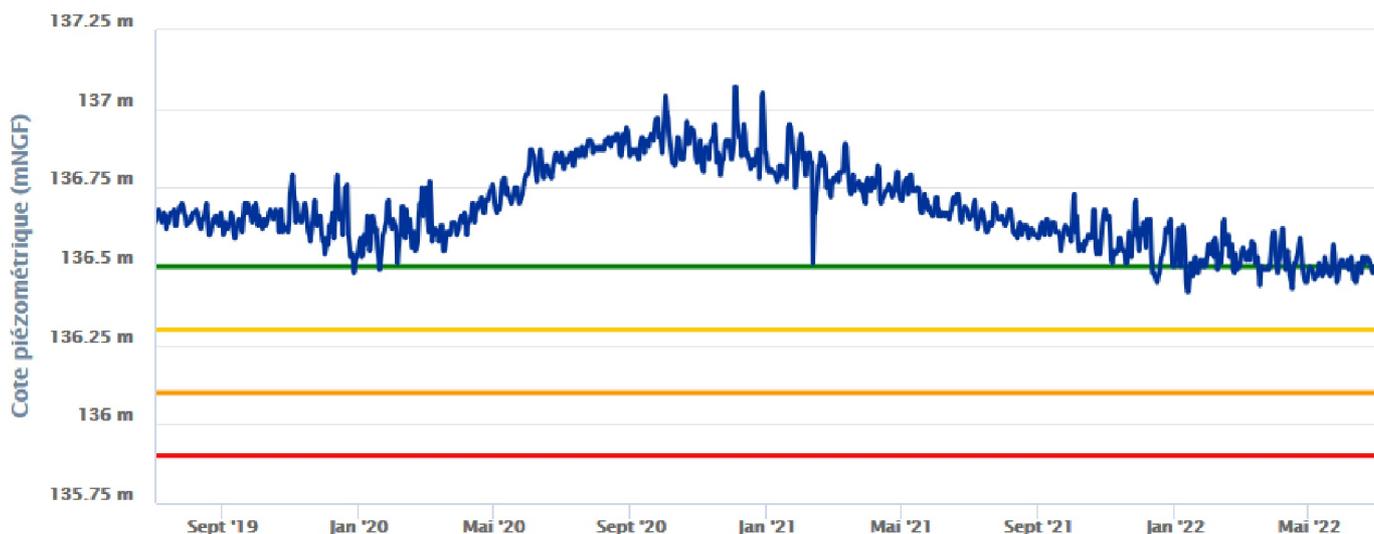
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau du piézomètre d'Ecosnes reste quasi-stable en dessous du seuil de vigilance.

Ecosnes



L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 26 juillet 2022